



FLASH AGRI ZONE ALENA



© DG Trésor Numéro 218 - Juin 2016

EDITORIAL

L'agroalimentaire aux Etats-Unis : premier secteur bénéficiaire du Partenariat Transpacifique

Les prix des principales cultures végétales devraient encore diminuer sur la campagne 2016/17 sauf pour le soja et ses dérivés (tourteaux et huile de soja) ; une certaine stabilité serait également constatée pour les cours du riz et du coton. Si la surface globale des principales cultures végétales ne devrait pas évoluer (environ - 0,2 %), des changements très sensibles devraient être constatés en 2016 sur la répartition des assolements par types de culture. Les cultures de maïs aux Etats-Unis devraient augmenter en 2016 de 2,4 M ha (+6% par rapport à 2015 ; à la 3^{ème} place des années record depuis la fin de la 2^{nde} guerre mondiale). Les surfaces cultivées en riz et coton évolueraient aussi à la hausse, respectivement de 17% et 11 %. En revanche, les surfaces cultivées en blé devraient être en forte baisse, moins 2M ha (les plus faibles depuis 1970), et décliner légèrement pour les autres céréales et le soja (diminution des surfaces cultivées en soja d'un peu moins de 1% par rapport à 2015).

Le revenu agricole net de la ferme des Etats-Unis devrait baisser de 55 %, en 2016, par rapport à son niveau record de 2013. La baisse du prix des matières premières agricoles et l'appréciation du dollar sont responsables de cette baisse continue, depuis trois ans, du revenu agricole aux Etats Unis. Les bas prix des matières premières végétales profitent à l'élevage, dont le développement est assuré par un marché laitier protégé et une demande croissante de viandes à l'export.

Dans ce contexte, le débat électoral sur la ratification du Partenariat Transpacifique intéresse particulièrement le secteur agricole, puisque ce dernier en serait le premier bénéficiaire. En mai 2016, l'United States International Trade Commission (USITC) a publié un rapport sur les hypothèses d'impacts du Partenariat Transpacifique (TPP) sur l'économie des Etats-Unis et les différents secteurs de l'industrie ([voir Flash Agri Zone ALENA, Edition spéciale TPP, juin 2016](#)). Le TPP devrait générer une augmentation du solde net commercial agroalimentaire des Etats-Unis de 4,5 milliards de dollars par an et accroître l'emploi agricole et agroalimentaire de 0,5 % - les différents secteurs agricoles ne seront pas affectés de la même manière. Selon l'USITC, les exportations américaines de produits laitiers vers les pays membres du TPP augmenteraient de 2 milliards \$ par rapport aux prévisions faites sans TPP. Avec une augmentation des exportations de 18 % par an, ce secteur serait le principal bénéficiaire du TPP dans le domaine agroalimentaire.

Bonne lecture !

Politiques commerciales

ETATS-UNIS : Un accord multilatéral d'équivalence sur les normes des produits biologiques ?

Le partenariat transpacifique (TPP) inclut une annexe sur l'agriculture biologique, ce qui est une première pour un traité commercial. Cette annexe encourage les pays à envisager des accords d'équivalence.

Le marché mondial des produits issus de l'agriculture biologique étant en croissance, l'Administration américaine commence à envisager un accord multilatéral d'équivalence sur les normes des produits issus de ce mode de production.

Les Etats-Unis ont en effet conclu dans ce domaine des accords différents avec plusieurs pays ou parties du monde comme le Canada, l'Union Européenne, le Japon, la Corée du Sud ainsi que la Suisse. Des négociations sont actuellement en cours avec le Mexique. Le Chili et le Pérou se sont également montrés intéressés par un accord avec les Etats-Unis ; et l'Inde et Israël ont des accords de reconnaissance avec les Etats-Unis.

Les discussions entre l'Administration américaine et les professionnels de l'agriculture biologique à propos de l'éventualité d'un accord multilatéral en sont aujourd'hui à leur début. Selon Darci Vetter, ambassadrice chargée des questions agricoles à l'USTR (Ministère du commerce), un tel accord permettrait de faciliter les démarches pour le commerce des produits biologiques.

ETATS-UNIS : L'industrie bio américaine s'intéresse à Cuba comme solution potentielle pour répondre à la demande

Actuellement, la vente de produits agricoles et agroalimentaires américains à Cuba est autorisée, mais l'embargo entre les Etats-Unis et Cuba interdit les importations de produits alimentaires de Cuba vers les Etats-Unis. Depuis que le Président Barack Obama a rétabli les relations diplomatiques entre ces deux pays, des efforts ont été faits par l'Administration pour convaincre le Congrès de lever l'embargo. Tom Vilsack a d'ailleurs mentionné aux officiels cubains, lors de son déplacement à Cuba en mars dernier avec le Président Obama, que les produits agroalimentaires biologiques de Cuba seraient les bienvenus aux Etats-Unis si l'embargo était levé. En effet, de telles importations permettraient de répondre à la demande croissante en produits agroalimentaires biologiques aux Etats-Unis.

Le Ministre de l'agriculture cubain, Gustavo Rodriguez, a rappelé, lors d'un discours tenu à la Chambre de Commerce des Etats-Unis, début juin, que Cuba n'a pas de système de certification biologique qui lui permettrait d'exporter ses produits biologiques, et souhaiterait pouvoir le développer.

ETATS-UNIS : Etude sur la comparaison des prix au détail des produits biologiques avec ceux des produits conventionnels

Economic Research Service (ERS) – Service de Recherche Economique du ministère de l'agriculture des Etats-Unis – USDA – chargé d'informer et d'améliorer les décisions publiques et privées sur des questions économiques et politiques en lien avec l'agriculture, l'agroalimentaire,

Selon un rapport de l'*Economic Research Service (ERS) - Changes in Retail Organic Price Premiums from 2004 to 2010* - publié en mai 2016, la différence de prix entre les produits biologiques et leurs équivalents conventionnels traduit à la fois des différences de coûts de production, et la volonté des consommateurs à payer plus cher certains produits biologiques. Cette différence varie en fonction des catégories de produits.

L'étude compare le prix de 17 produits biologiques avec leurs équivalents conventionnels de 2004 à 2010.

Les œufs et le lait sont les produits pour lesquels la différence de prix de la catégorie biologique par rapport au conventionnel était la plus importante en 2010. Le prix des œufs biologiques était 82 % plus élevé que celui des œufs conventionnels, celui du lait biologique



l'environnement et le développement rural.

était 72 % plus élevé que celui du lait conventionnel. Ceci peut s'expliquer par des coûts de production particulièrement élevés : les animaux doivent être nourris avec des aliments biologiques, ils doivent avoir accès à l'extérieur et l'étude précise que les hormones et les antibiotiques sont interdits.

Les fruits et légumes frais biologiques sont les produits pour lesquels la différence de prix entre la production biologique et la production conventionnelle variait le plus d'un produit à l'autre en 2010. Ainsi, cette variation de prix oscillait de 7 % pour les épinards à 60 % pour les mélanges de salades. Une majoration de 27% était constatée pour les carottes biologiques, de 29 % pour les pommes biologiques, de 44 % pour le céleri biologique...

En ce qui concerne les produits transformés, la différence de prix entre les produits biologiques et conventionnels variait de 22 % pour les céréales à consommer en barre ou au petit déjeuner (granola), de 54 % pour les haricots en boîte, de 30 % pour le pain, de 33 % pour les soupes, de 47 % pour le café...

ETATS-UNIS / MEXIQUE : Les Etats-Unis et le Mexique pourraient renégocier leurs accords de 2014 sur le sucre

Les accords établis en 2014 permettent de s'assurer d'une part que le sucre importé depuis le Mexique vers les Etats-Unis ne pénalise pas l'industrie du sucre américaine, et d'autre part que les Etats-Unis reçoivent la quantité de sucre répondant à leurs besoins.

La suspension du droit antidumping impose des prix seuil pour le sucre mexicain exporté aux Etats-Unis. La suspension du droit compensateur limite la quantité de sucre que le Mexique peut exporter aux Etats-Unis.

Le Département du Commerce souhaite renégocier les accords de 2014 sur le sucre suspendant les droits antidumping et compensateurs du sucre mexicain avec le Ministère de l'Economie du Mexique afin d'augmenter la part de sucre brut exportée par le Mexique aux Etats-Unis.

Cette démarche est soutenue par l'*American Sugar Coalition*, qui représente les producteurs et les raffineurs intégrés. Selon cette organisation, les accords de 2014 n'ont pas eu les effets attendus : le Mexique exporte vers les Etats-Unis trop de sucre raffiné. Si une partie du sucre importé répond à la définition de « sucre brut » imposée dans les accords, sucre brut devant être soumis à raffinage, elle peut aussi être utilisée tel quel sans subir un raffinage supplémentaire. Par conséquent, les Etats-Unis reçoivent plus de sucre raffiné que nécessaire, les prix baissent et les raffineurs américains n'ont plus suffisamment de sucre à travailler.

Les exportateurs mexicains s'opposent cependant à cette proposition.

ETATS-UNIS : Cuba souhaite acheter des équipements agricoles américains pour augmenter sa production agricole

Les producteurs ont acheté des équipements au Brésil et en Chine qui ont accepté des remboursements à moyen et long terme, et ont inclus maintenance et pièces de rechange dans des contrats de 10 à 12 ans.

Trade Sanction Reform and Export Enhancement Act : loi qui modifie la réglementation encadrant le commerce entre les Etats-Unis et Cuba. Elle autorise certains produits agricoles à être exportés depuis les Etats-Unis vers Cuba. En revanche, elle ne modifie pas la réglementation encadrant

Le Ministre de l'agriculture cubain, Gustavo Rodriguez Rollero, a annoncé à l'occasion d'une visite à Washington au début du mois de juin 2016, que le gouvernement cubain souhaitait augmenter la production alimentaire de Cuba afin de réduire de moitié les importations qui coûtent aujourd'hui au pays 2 milliards \$ par an. Cet effort est non seulement nécessaire pour nourrir la population ou pour renforcer les exportations, mais aussi pour le tourisme, secteur en développement à Cuba.

Le ministre a expliqué qu'une telle augmentation de la production agricole cubaine nécessiterait l'achat de nouveaux équipements agricoles, notamment d'origine américaine. Il existe à Cuba une réelle demande de machines agricoles américaines. De tels achats nécessiteraient des crédits à moyens et longs termes. Or le financement des exportations depuis les Etats-Unis vers Cuba, même pour les produits agricoles, est interdit par la *Trade Sanction Reform and Export Enhancement Act* de 2000.



les importations depuis Cuba.

Politiques alimentaires

ETATS-UNIS : La production d'œufs "cage free" entrainera une augmentation sensible du prix des œufs

Ce référendum aura lieu en même temps que l'élection présidentielle.

Les poules "cage free" sont élevées au sol, mais pas forcément en plein air.

La Californie s'est engagée dans cette voie en 2014.

Coalition for Sustainable Egg Supply – Coalition pour un approvisionnement en œufs durable : coalition constituée de différents types d'acteurs (scientifiques spécialistes du bien-être animal, établissements universitaires, organisations non gouvernementales, fournisseurs d'œufs, restaurants et entreprises de distribution alimentaire)

Les habitants du Massachusetts devront se prononcer en novembre 2016 sur l'interdiction de l'élevage des poules pondeuses en batterie, et l'obligation des élevages « cage free ». La règle interdirait aussi l'approvisionnement en œufs produits en batterie à l'extérieur de l'Etat. Ainsi, les fournisseurs localisés dans d'autres Etats et alimentant le marché du Massachusetts devraient aussi s'adapter à cette nouvelle réglementation.

Outre la question de la compatibilité d'une telle réglementation avec la loi sur le libre commerce entre les Etats fédérés (Commerce Clause), il est probable que cette décision entrainerait une augmentation du prix des œufs dans le Massachusetts.

Selon le *Wall Street Journal (WSJ)*, le prix des œufs en Californie aurait augmenté de 22 %, soit environ 75 cents par douzaine, suite à l'interdiction de la vente des œufs issus de la production en batterie dans cet Etat en 2014. Par ailleurs, une analyse de l'USDA sur les prix de gros montre que la loi votée en Californie a augmenté les prix de manière encore plus importante. Elle aurait entraîné une augmentation de 33 % à 70 %.

A noter que d'après la *Coalition for Sustainable Egg Supply*, les systèmes « cage free » entraîneraient des taux de cannibalisme et d'agression plus élevés, plus de dommages osseux et des taux de mortalité plus importants. De même, cette organisation avance que les systèmes « cage free » ont tendance à avoir une qualité d'air moindre et à émettre plus de particules que les systèmes de production en batterie.

ETATS-UNIS : Philadelphie a adopté la mise en place d'une taxe sur les boissons sucrées

La ville de New-York avait proposé en 2010 une taxe sur les sodas. Cette proposition avait échoué suite à une forte mobilisation des lobbys agroalimentaires.

1 once = 28 g

Berkeley, en Californie, avait voté en novembre 2014 une taxe d'un centime par once (28,35 grammes) payée par les distributeurs de boissons sucrées.

Le vote à Philadelphie a opposé 13 « oui » contre 4 « non » après des mois de débat.

American Beverage Association (ABA) : association qui représente

Le Conseil municipal de Philadelphie a voté, le 16 mai 2016, en faveur de la mise en place d'une taxe de 1,5 centimes par once pour les boissons sucrées et les boissons allégées en sucres, à partir du 1^{er} janvier 2017. Philadelphie devient ainsi la deuxième ville des Etats-Unis, après Berkeley en Californie, à imposer une telle taxe. La taxe mise en place à Berkeley permet de récolter plus d'un million de dollars par an pour des programmes de santé destinés aux enfants. Celle de Philadelphie, devrait permettre de lever 91 millions \$ chaque année, et être utilisée pour le développement de programmes de classes de pré-maternelles. Selon Marion Nestle, professeur en nutrition à l'Université de New York, les Américains sont fortement susceptibles de soutenir des taxes qui sont, comme celles de Philadelphie et Berkeley, consacrées à des fins sociales.

Par contre, l'*American Beverage Association* a menacé d'engager une procédure judiciaire. Dans un communiqué, l'association a annoncé que la taxe votée à Philadelphie est « une taxe régressive qui pénalise injustement les boissons, dont les boissons peu ou non caloriques ». Elle avance aussi que « des propositions de taxes similaires ont été rejetées 43 fois à travers le pays ces huit dernières années, dont deux fois à Philadelphie ». Selon l'Association ces taxes sont « discriminatoires et impopulaires, pas seulement auprès des habitants de Philadelphie, mais de tous les Américains ».

Rosa DeLauro, Représentante démocrate du Connecticut, a fait l'éloge de la décision prise par le Conseil municipal de Philadelphie et ce malgré les nombreux efforts déployés par les lobbys de l'industrie des boissons non alcoolisées.



**l'industrie américaine des
boissons non alcoolisées.**

CANADA : Le Canada renforce sa répression contre les fraudes alimentaires

L'entreprise agroalimentaire canadienne Mucci a été condamnée par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) à payer 1,5 millions \$ pour avoir vendu entre 2011 et 2013 des produits – tomates de serre, poivrons et concombres - étiquetés comme provenant du Canada alors qu'ils avaient été importés, entre autre depuis le Mexique. Les inspecteurs de l'ACIA ont été alertés lors d'une inspection aléatoire par la vente de poivrons frais hors-saison. Selon l'ACIA, l'entreprise aurait vendu des produits portant de fausses indications pour une valeur de plus d'un million de dollars.

Le cas de l'entreprise Mucci est un exemple parmi d'autres. En effet, ces dernières années, plusieurs entreprises au Canada ont été lourdement condamnées pour avoir vendu des produits alimentaires avec des étiquetages erronés.

Par exemple, en 2013, un importateur canadien a vendu des poivrons mexicains en prétendant qu'ils avaient été produits au Canada. En 2014, un commerçant canadien a étiqueté des produits comme étant de la viande de dinde alors qu'il s'agissait de viande de poulet. Il a été condamné à payer 12 000 \$. En 2015, une entreprise canadienne, a été condamnée à payer 12 000 \$ pour avoir vendu de l'huile d'olive en trompant le consommateur sur le produit.

Les Etats-Unis devraient de leur côté mettre en place l'année prochaine un nouveau système pour contrôler l'huile d'olive importée.

ETATS-UNIS : La FDA publie deux règles finales portant sur l'étiquetage nutritionnel des aliments

**FDA : Food and Drug
Administration**

La FDA a publié le 20 mai 2016 au *Federal Register* deux règles finales portant sur l'étiquetage nutritionnel, l'une concernant l'étiquetage nutritionnel des aliments commercialisés aux Etats-Unis, l'autre sur les portions alimentaires pouvant être raisonnablement consommées en un repas. La règle sur l'étiquetage nutritionnel des aliments impose l'indication de la quantité de sucres ajoutés et de la teneur en vitamine D, calcium, fer et potassium, prévoit la mise à jour des apports journaliers recommandés pour certains nutriments. De plus, l'étiquetage devra porter le nombre de calories et le nombre de portions par emballage, en caractères gras et de plus grande taille que les autres éléments. Par ailleurs, la FDA a revu la taille des portions individuelles pour mieux prendre en compte les quantités réellement consommées actuellement. En fonction de leur chiffre d'affaires, les entreprises devront se mettre en conformité avec ces textes avant le 26 juillet 2018 ou au plus tard le 26 juillet 2019.

Les réactions des industriels à la publication de ces règles finales sur l'étiquetage nutritionnel sont variées. L'obligation de l'étiquetage des sucres ajoutés était imprévue et les industriels espéraient que la FDA la retire. La *Sugar Association* est particulièrement virulente, dénonçant un manque d'impartialité et des fondements scientifiques insuffisants. D'autres industriels sont plus modérés (*American Beverage Association, International Dairy Foods Association, Grocery Manufacturer Association* – la plus importante association d'industries agroalimentaires américaines – Mars, Nestlé).

ETATS-UNIS : La FDA s'engage en faveur de la réduction de la teneur en sel des aliments

**FDA : Food and Drug
Administration**

La FDA s'est engagée le 1er juin 2016 en faveur de la réduction de la teneur en sel des aliments en soumettant à commentaires publics un projet de guide visant à encourager les industries agroalimentaires à réduire la teneur en sodium des aliments. Ce projet de guide propose aux industriels des objectifs quantitatifs volontaires à court terme (2 ans) et à long terme (10 ans)



La FDA appelle aux commentaires publics tant sur la méthode utilisée que sur les concentrations cibles fixées. La période de commentaires publics varie de 90 à 150 jours selon les sujets (voir [notice](#) du Federal Register).

pour aider les Américains à réduire leurs apports en sodium de 3 400 mg à 2 300 mg par jour, seuil recommandé par les nutritionnistes. La FDA souhaite en effet trouver un équilibre entre la nécessité de diminuer les apports alimentaires en sodium et les contraintes techniques et commerciales liées à cette réduction. Elle précise aussi que la réduction de la teneur en sodium ne doit pas se faire au détriment de la sécurité sanitaire des aliments (le sodium étant utilisé comme conservateur), ni être compensée par l'augmentation de leur teneur en sucres ou en graisses.

Les réactions des industriels à la publication du projet de guide de la FDA en vue de la réduction de la teneur en sodium des aliments sont également variées. Le *Salt Institute* oppose à la FDA des études scientifiques montrant que les stratégies de réduction du sel à grande échelle ne sont pas nécessaires et peuvent avoir des effets nocifs. La GMA est plus mesurée et appelle à un dialogue avec la FDA sur les objectifs de réduction des concentrations en sodium. Les entreprises Mars et Nestlé, quant à elles, saluent l'initiative de la FDA.

Politiques sanitaires

ETATS-UNIS : Les nouvelles dispositions de la FDA pour la collecte de données sur la vente et la distribution d'antimicrobiens vétérinaires

FDA : *Food and Drug Administration*

La FDA a publié le 10 mai 2016 une règle finale imposant la collecte des données de vente et de distribution d'antimicrobiens par espèce animale. L'enregistrement et la transmission des données de vente et de distribution d'antimicrobiens vétérinaires étaient déjà rendus obligatoires depuis 2008, mais aucun détail sur la répartition par espèce n'était exigé. La règle finale impose également à la FDA de publier un rapport annuel sur les données de ventes et de distribution des antimicrobiens avant le 31 décembre de l'année suivant l'année considérée.

ETATS-UNIS : Découverte du gène MCR-1 de résistance à la colistine chez le porc

Le gène MCR-1 confère une résistance à la colistine par voie plasmidique. Il a été découvert pour la première fois en novembre 2015 sur une souche d'*E. coli* en Chine, à la fois chez l'homme et chez le porc. Jusqu'alors, seules des résistances chromosomiques, moins facilement diffusables, avaient été mises en évidence.

NARMS : *National Antimicrobial Resistance Monitoring System for Enteric Bacteria*

CDC : *Center for Disease Control*

USDA : *United States Department of Agriculture*

FDA : *Food and Drug Administration*

Le 27 mai dernier, une souche d'*Escherichia coli* porteuse du gène MCR-1 de résistance à la colistine a été détectée dans un prélèvement intestinal de porc abattu dans l'Illinois. Un premier échantillon positif avait déjà été découvert le 3 mars 2016 dans un abattoir de Caroline du Sud, mais les deux souches porcines sont différentes.

Ces échantillons ont été prélevés et analysés dans le cadre du système national de surveillance de l'antibiorésistance (NARMS), établi conjointement par le CDC, l'USDA et la FDA, qui surveille l'évolution de la résistance aux antibiotiques des principales bactéries entériques (*Salmonella*, *Campylobacter*, *E. coli*, *Enterococcus*) retrouvées chez les animaux de production, dans les viandes commercialisées et chez l'homme. En 2013, plus de 2 000 prélèvements ont été collectés dans des intestins de bovins, porcs, dindes et poulets pour tester la résistance d'*E. coli* aux antibiotiques. Le dernier rapport USDA/FDA pour l'année 2012-2013 est disponible [en ligne](#) ; il détaille les profils de résistance aux antibiotiques des quatre bactéries étudiées, par espèce animale ou type de viande.

Aux Etats-Unis, le gène MCR-1 de résistance à la colistine a été identifié en mai 2016 chez une patiente de 49 ans en Pennsylvanie, puis en juin chez un patient à New York City. La souche humaine est différente des deux souches porcines.



Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Washington (adresser les demandes à agro@ambafrance-us.org)

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Éditeur : Christophe Malvezin
Service Economique Régional
Adresse : 4101 Reservoir Road N.W
Washington DC, 20007, USA

Directeur de la publication : Christophe Malvezin
Christophe.malvezin@dgtresor.gouv.fr

Articles rédigés par Margot Tysebaert,
Morgane Salines

Revus par : Christophe Malvezin, Catherine Rogy

Date de parution : 30-06-2016

ISSN : Portail Marchés Extérieurs – 1638-1610

Abonnement :

En ligne : [cliquer ici](#)